

## REPORTING MENSUEL

DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS  
COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE\*

# OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS

FÉVRIER 2023

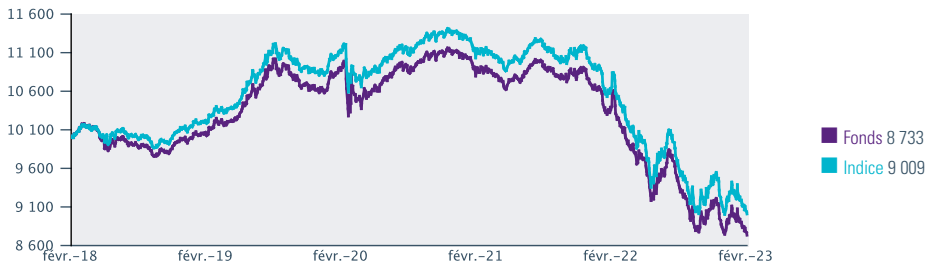
CLASSE D' ACTIONS : R/C (EUR)

### POLITIQUE D' INVESTISSEMENT

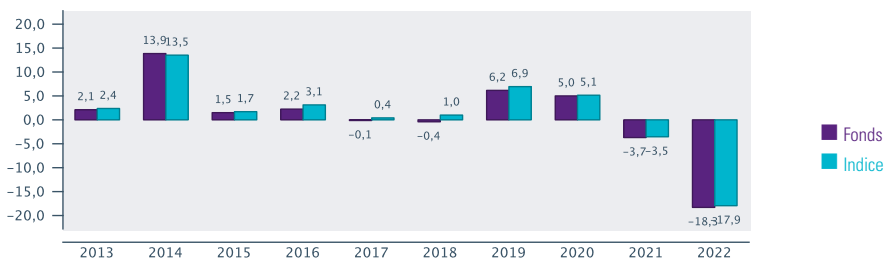
- Investit exclusivement dans des supranationaux et obligations émises ou garanties par des Etats de la zone euro.
- Cherche à créer de la valeur à travers la sélection de titres, le positionnement sur les courbes des taux des pays de la zone euro, la gestion active de la sensibilité du portefeuille et la diversification à travers les obligations indexées sur l'inflation
- Met en œuvre une approche qualitative et opportuniste de la dette souveraine en zone euro, en intégrant notamment des résultats d'outils internes quantitatifs.
- S'appuie sur un Sector Team 'Sélection dette souveraine' émettant des vues sur chaque pays de la zone euro et par segment de maturité afin de multiplier les sources de performances
- Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

### CROISSANCE DE 10 000 (EUR)

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.



### PERFORMANCE ANNUELLE %



PERFORMANCE	Fonds %	Indice %
1 mois	-2,16	-2,24
Début année	-0,15	0,06
3 mois	-4,17	-4,41
1 an	-16,02	-15,45
3 ans	-19,89	-19,07
5 ans	-12,67	-9,91
10 ans	5,63	10,36
Depuis la création	203,20	236,63

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de mois)	Fonds %	Indice %
3 ans	-7,13	-6,81
5 ans	-2,67	-2,07
10 ans	0,55	0,99
Depuis la création	3,88	4,25

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	9,36	6,96	5,96	5,11
Volatilité de l'indice	10,09	7,14	6,05	5,09
Tracking error	1,35	0,98	0,82	0,71
Ratio d'Information	-0,42	-0,32	-0,74	-0,62
Ratio de Sharpe du fonds *	-1,76	-0,99	-0,40	0,15
Ratio de Sharpe de l'indice	-1,57	-0,93	-0,30	0,23
R <sup>2</sup>	0,99	0,98	0,98	0,98

\* Taux sans risque sur la période :EONIA capitalisé chaîné avec ESTR capitalisé depuis le 30/06/2021.

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de trimestre)	Fonds %	Indice %
3 ans	-6,17	-5,94
5 ans	-2,67	-2,11
10 ans	0,51	0,96
Depuis la création	3,90	4,27

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont nettes de toutes charges imputées aux fonds mais n'incluent pas les incidences des commissions de vente, de la fiscalité ou des commissions d'agent payeur, et supposent un réinvestissement des dividendes le cas échéant. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif. Veuillez lire les notes complémentaires fournies aux pages 3 et 4 du présent document pour prendre connaissance d'informations importantes. Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

\*Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

### SPÉCIFICITÉS DU FONDS

#### Objetif d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPC est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice JP Morgan EMU global sur une durée de placement recommandée supérieure à 3 ans.

#### Indice de comparaison

JP MORGAN EMU ALL MATURITY TR €

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

Rating Morningstar <sup>TM</sup>

★★★ | 31/01/2023

Catégorie Morningstar <sup>TM</sup>

EUR Government Bond

### CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	SICAV
Classification AMF	Obligations euro
Création de la classe d'actions	30/12/1993
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	12:30 CET J
Actif net du fonds	EURm 267,1
Horizon d'investissement recommandé	> 3 ans
Type d'investisseur	Particulier

### CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
R/C (EUR)	FR0000003196	EURPPRM FP
R/D (EUR)	FR0000171233	CDCERSD FP

### PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

En raison de sa politique d'investissement, le fonds est exposé principalement aux risques suivants :

- Risque perte de capital
- Risque lié aux acquisitions et de cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières
- Risque de taux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

# Ostrum SRI EURO Sovereign Bonds

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 28/02/2023

ALLOCATION D'ACTIFS	Fonds %
Obligations à taux fixe	89,6
Obligations indexées	3,9
OPC Obligataires	6,8
Pensions	-0,6
Liquidités	0,4
Total	100,0
Hors-bilan	
Futures / Options	13,6
Total	13,6
	en % de l'actif net

10 PREMIÈRES LIGNES	Fonds %
BTPS 2.650% 12-27	5,1
OBL 1.300% 10-27	4,6
SPGBS 0% 07-29	3,9
BPIFRA 0% 05-28	3,8
BTPS 0% 04-26	3,7
BTPS 0.900% 04-31	3,4
BKO 2.200% 12-24	3,3
DBR 0% 08-30	3,3
DBRI 0.100% 04-26	3,2
DBR 0% 08-31	3,1
Total	37,4
Nombre de lignes en portefeuille	127

EXPOSITION DES PRODUITS DÉRIVÉS	Exposition en % de la poche	Contribution à la sensibilité
<b>Futures sur obligations</b>		
EURO-SCHATZ FUT 2303	32,6	0,6
Euro-BTP Future 2303	-3,6	-0,3
EURO-BOBL FUTUR 2303	-6,9	-0,3
EURO-BUND FUTUR 2303	-6,0	-0,5
EURO-BUXL 30Y B 2303	-2,5	-0,5

CARACTÉRISTIQUES	Fonds	Indice
Duration	6,5	7,1
Sensibilité	6,3	6,9
Rendement au call %	3,5	3,32

RÉPARTITION PAR NOTATION	Fonds %	Indice %
AAA	27,4	22,3
AA+	3,0	5,1
AA	17,2	30,9
AA-	1,9	1,8
A	11,2	15,1
BBB+	2,0	2,3
BBB	23,0	21,7
BB+	2,4	0,0
BB	0,0	0,3
NR	5,3	0,5
OPC	6,8	0,0
Trésorerie	-0,2	0,0

Nomenclature S&P

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR PAYS	Fonds %	Indice %
Allemagne	25,7	18,1
Italie	23,0	22,0
France	18,2	25,4
Espagne	11,2	15,1
Belgique	4,3	5,6
Grèce	2,4	0,0
Portugal	2,0	2,3
Irlande	1,9	1,8
Autriche	1,8	3,7
Pays-Bas	1,7	4,6
Finlande	1,2	1,5
OPC	6,8	0,0
Autres Pays	-0,2	0,0

en % de l'actif net

## RÉPARTITION PAR PAYS ET TRANCHE DE MATURITE - Analyse des dettes souveraines

	< 1 an		1-3 ans		3-5 ans		5-7 ans		7-10 ans		10-15 ans		>15 ans		Total		en % de l'actif net	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Finlande	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,2	1,5
Portugal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	2,0	2,3
Irlande	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	1,9	1,8
Autriche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	1,8	3,7
Italie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	-0,1	0,2	0,5	0,5	1,1	1,3	23,0	22,0
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-	-	0,2	-	2,4	0,0
Pays-Bas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	1,7	4,6
Espagne	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1	0,4	0,4	0,9	1,0	11,2	15,1
Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,4	0,5	0,5	4,3	5,6
Allemagne	0,0	0,0	0,6	0,1	0,3	0,1	-0,2	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2	0,5	1,0	1,2	25,8	18,1
France	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,0	0,2	0,9	0,8	1,5	1,8	18,2	25,4
Etats-Unis	-	-	0,0	-	0,0	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0
Royaume-Uni	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	0,0	-	-	-	0,0	-	0,0	0,0
Supranational	-	-	0,0	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0
Total	0,0	0,0	0,7	0,4	1,0	0,7	0,4	0,8	1,1	1,3	0,5	0,9	2,5	2,8	6,1	6,9	93,5	100,0

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

## CLASSE D' ACTIONS : R/C (EUR)

### FRAIS

Frais globaux	0,70%
Commission de souscription max	3,00%
Commission de rachat max	-
Minimum d'investissement	-
VL (28/02/2023)	463,71 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

### GESTION

Société de gestion  
**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL**  
 Gestionnaire financier  
**OSTRUM ASSET MANAGEMENT**

Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : [www.unpri.org](http://www.unpri.org).

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

Siège social Paris  
 Fondé 1984

Actifs sous gestion (milliards) US \$ 364.6 / € 374.5 (30/09/2022)

### Gérants de portefeuille

SANSON Isabelle : a débuté sa carrière dans la finance en 1985, a rejoint Ostrum AM en 2006 ; Ingénieur diplômée de l'école des Mines de Nancy, titulaire d'un MSc en géophysique de l'université de Stanford, diplôme de l'Institut des Actuaire Français.

DNIGUER Abdelaatik : a débuté sa carrière dans la finance en 2002, a rejoint Ostrum AM en 2005 ; DECF (Diplôme d'études comptables et financières).

### INFORMATIONS

#### Questions sur le prospectus

E-mail

ClientServicingAM@natixis.com

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

## Reporting extra-financier

NOTE SDG INDEX	Note SDG Index Portefeuille	Note SDG Index Indice
Score Global	80,4	80,5
Taux de couverture	93%	95%

### Score SDG Index

SDG Index pour les émetteurs Souverains et Assimilés :

Il s'agit d'un score numérique entre 0 et 100, la meilleure note étant 100. Le SDG Index suit le progrès achevé par les pays dans leur poursuite des 17 SDG de l'**Organisation des Nations Unies**.



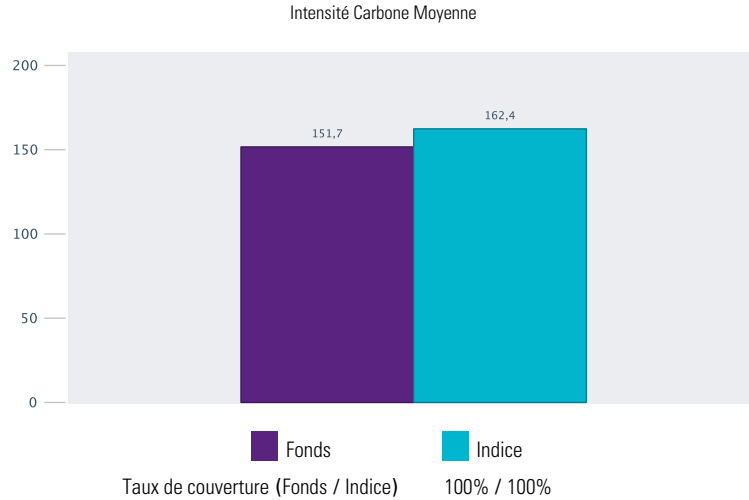
Echelle scores SDG Index : 100 étant le meilleur score, 0 le moins bon score

# Ostrum SRI EURO Sovereign Bonds

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 28/02/2023

## Reporting extra-financier - Intensité carbone Souverain<sup>(1)</sup>

**INTENSITÉ CARBONE DE LA PART SOUVERAINS DU PORTEFEUILLE ET DE SON INDICE : INTENSITÉ CARBONE SUR LES SOUVERAINS EST EXPRIMÉE EN TONNES DE CO<sub>2</sub> / MILLION DE DOLLARS DE PIB RÉALISÉ**



Indice: 100,00% JP MORGAN EMU ALL MATURITY TR €

Le taux de couverture indique le poids des actifs pour lesquels l'intensité carbone est disponible. Ce taux de couverture est exprimé en % de l'actif de la poche.

### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE MOYENNE DU PORTEFEUILLE (SCOPE1 & 2)<sup>(2)</sup>

Pays (3)	Contribution à l'intensité Carbone du ptf (%)(4)	Intensité Carbone (tCO <sub>2</sub> / millions de dollars de PIB réalisé)	Emissions Carbone (tCO <sub>2</sub> )(5)
ALLEMAGNE	23%	182	701
ITALIE	23%	179	338
ESPAGNE	11%	184	235
FRANCE	11%	123	324
BELGIQUE	4%	202	105
GRÈCE	2%	395	75
PORTUGAL	2%	254	58
IRLANDE	2%	141	60
AUTRICHE	2%	159	69
PAYS-BAS	2%	185	169

Source :Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone des scopes 1 et 2 pour le corporate et le souverain. À ce stade, le scope 3 n'est pas pris en compte dans l'analyse, comme le recommande le SBTi. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EEIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbone. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

1. L'intensité Carbone correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million de dollars de PIB réalisé.

Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, telles que rapportées par le PRIMAP.

Intensité carbone d'un pays (tonnes de CO<sub>2</sub> / Millions de dollars de PIB) = (Emissions Carbone) / Millions de dollars de PIB

2. L'intensité carbone moyenne du portefeuille est la somme des intensités carbonées des pays pondérée par les poids du portefeuille.

3. Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs souverains détenus dans nos fonds internes.

4. Représente la contribution en % du pays dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

5. Représente le nombre de millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> émis par le pays pour la part de dette détenue dans le portefeuille. Emissions Carbone (Hors emprunts d'Etat): Emissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un pays, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, telles que rapportées par le PRIMAP

PRIMAP est une base de données combinant plusieurs ensembles de données sur les émissions carbone des souverains, publiés pour créer un ensemble complet de trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre pour une majorité de pays membres ou non de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) à partir de 1850. Ces données représentent les principales catégories en matière de Gas à effet de serre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de 2006 (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O...) Plus d'information ici : <http://doi.org/10.5880/PIK.2016.003> Trucost est un fournisseur de données.

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.

## COMMENTAIRE DE GESTION

### Economie

Les publications économiques témoignent d'une reprise graduelle de l'activité après le trou d'air de la fin de 2022. Les enquêtes se redressent en Europe. Le PMI composite de la zone euro atteint 52,3. La seconde estimation du PIB du 4T 2022 (+0,1%T) confirme la résilience de l'économie face au choc énergétique. La consommation s'était toutefois contractée en France comme en Allemagne. L'inflation reste très en effet élevée. La hausse des prix atteint 8,6% en janvier. L'amélioration apparente n'est due qu'aux prix de l'énergie et aux mesures gouvernementales pour alléger la charge énergétique des ménages et des entreprises. L'inflation sous-jacente demeure supérieure à 5% (5,3% en janvier et 5,6% en février), ce qui requiert de nouveaux tours de vis monétaire. Aux États-Unis, l'emploi continue de progresser rapidement. Les 517k créations d'emplois et le nombre d'emplois vacants très supérieur aux chômeurs créent des tensions persistantes sur les prix et les salaires. Les enquêtes manufacturières s'améliorent lentement en février (ISM à 47,7) mais l'activité dans les services reste suffisamment soutenue pour envisager 2% de croissance annualisée au premier trimestre. La consommation privée est l'élément moteur de ce rebond ainsi que la stabilisation de l'investissement résidentiel après plusieurs trimestres de forte contraction. Au Royaume-Uni, l'annonce d'un accord simplifiant les flux de biens transitant par l'Irlande du Nord est une bonne nouvelle. Les tensions sociales et salariales entretiennent un environnement d'inflation élevée. Au Japon, Ueda prendra la succession de Kuroda à partir d'avril à la tête de la BoJ. Le nouveau gouverneur s'inscrit dans la continuité mais fera face à une situation inédite depuis un quart de siècle d'accélération des prix et des salaires dans l'archipel.

### Marchés

Les marchés financiers ont salué la réouverture de la Chine et la résilience des économies occidentales mais l'inflation continue de peser sur les rendements obligataires. Les spreads résistent globalement alors que les actions américaines perdent du terrain avec le rebond du dollar.

### Taux souverains

Les taux à long terme se sont envolés en février. Le Bund se tend de 2,28% à 2,65% à la clôture mensuelle. Le T-note décale de 41 pb à 3,92%. L'inflation motive une réévaluation des taux terminaux des cycles monétaires qui accentue parallèlement l'inversion des courbes de taux. Le spread 2-10 ans allemand se situe vers -50 pb en fin de mois, l'équivalent américain oscillant autour des -80 pb. En zone euro, les spreads souverains sont cependant restés sans réelle tendance malgré un marché primaire encore actif. L'OAT à 10 ans se traite sous 50 pb contre Bund et le BTP italien se resserre de 4 pb en février à 183 pb.

### Inflation

Les surprises haussières sur les indices de prix ont ravivé les anticipations d'inflations au cours du mois de février. Les points morts ont remonté de 13 pb sur les TIPS à 10 ans américains et même de 37 pb sur le Bund allemand.

### Gestion :

Au cours de février, les anticipations d'inflation européenne ont été revues en hausse par le marché en raison des publications d'inflation cœur et des indicateurs d'activité PMI en nette hausse. En conséquence, le taux directeur maximal était attendu fin février à 3,89%, contre 3,40% attendu début février. Le taux 2 ans a grimpé de 50 pb aussi, en passant de 2,65% à 3,13%, et le taux 10 ans allemand de 36 pb, passant de 2,28% à 2,65%. La courbe s'est donc aplatie davantage.

Dans ce contexte, l'exposition était positionnée autour de 90% sur le mois, car nous anticipions un taux 10 ans à 2,50%. Nous sommes repassés à la neutralité entre 2,40% et 2,50% avant de repasser à 90% d'exposition à la sortie des chiffres d'inflation français et espagnols sortis supérieurs aux attentes.

Au cours du mois, nous avons vendu de la dette italienne pour 5 cts de plus et renforcé notre diversification grecque pour 15 cts.

En diversification nous avons aussi mis en place une stratégie d'écartement des points-morts en fin de période, après que les inflations françaises et espagnoles indiquent une hausse persistante de l'inflation cœur en zone euro.

Les taux devraient monter davantage en zone euro avec l'inflation persistante et l'économie toujours aussi résilientes. Le risque serait une inversion de la courbe plus profonde à mesure que les attentes du taux terminal remontent.

## Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

## Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

## Indicateurs de risque

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

## Notation et catégorie Morningstar

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus en décaissement peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

## Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

## Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

## Charges

Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de la SICAV (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par la SICAV. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la SICAV. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la SICAV.

## Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie mesure la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

## Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

## Risques spécifiques

**Risque de contrepartie** : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

**Risque de crédit** : (baisse de la valeur liquidative du FCP liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

**Risque de gestion discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire du Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés sur lesquels le gérant du Fonds intervient. En conséquence, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque lié à l'exposition** : Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés et des opérations de cessions et acquisitions temporaires de titres, l'exposition globale du FCP pourra représenter 200% maximum en engagement (ratio d'engagement inférieur ou égal à 100%). Le FCP pourra ainsi amplifier les mouvements de marché et par conséquent, sa valeur liquidative risque de baisser de manière plus importante que le marché. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée. Cette utilisation sera laissée à la libre appréciation du gérant du FCP.

**Risque lié à la détention d'instruments indexés sur l'inflation** : le FCP étant investi en instruments (dont les dérivés) indexés sur l'inflation, il est donc sensible à la variation des taux d'intérêt réels. Sa valeur liquidative pourra baisser significativement dans le cas d'une inflation négative (déflation) ou d'une baisse de l'inflation anticipée.

**Risque de taux** : dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, fonds de futures, global macro notamment) peuvent s'exposer positivement ou négativement sur les taux. Ces expositions, en fonction des variations des marchés de taux, peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Ce risque est cependant limité par le recours à des stratégies décorréliées des principaux marchés de taux.

**Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières** : les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des 12 garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le Fonds ne puisse pas rembourser la contrepartie).

**Risque de durabilité** : Le fonds est soumis aux risques en matière de durabilité tels que définis dans le Règlement 2019/2088 (article 2(22)) par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, le cas échéant, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.



Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014).

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente de fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.

Veuillez consulter le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur préalablement à toute décision d'investissement. Ces documents sont disponibles, gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement, auprès des bureaux de Natixis (im.natixis.com) et des agents payeurs indiqués ci-après : France : CACEIS Bank France, 1-3, Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (collectivement « Natixis »). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez-vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

**Dans l'U.E. :** Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana, Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, Netherlands (immatriculée sous le numéro 000050438298). Siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Espagne : Natixis Investment Managers, Sucursal en España, Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. Suède : Natixis Investment Managers International, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516412-8372 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Covendrum Stockholm City AB, Kungsgatan 9, 111 43 Stockholm, Box 2376, 103 18 Stockholm, Suède. Ou, fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Allemagne : Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland (immatriculée sous le numéro : HRB 89541). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Francfort-sur-le-Main, Belgique : Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

**En Suisse :** Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

**Dans les îles britanniques :** Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : **au Royaume-Uni :** ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; **en Irlande :** ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; **à Guernesey :** ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; **à Jersey :** ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

**Dans le DIFC :** Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

**A Taïwan :** Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

**A Singapour :** Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), siège social 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapour 068808 (société enregistrée sous le numéro 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés aux fins d'information uniquement. NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu d'une licence de services relatifs aux marchés de capitaux pour mener des activités de gestion de fonds, et dispose du statut de conseiller financier exempté. Mirova Division fait partie de NIM Singapore et n'est pas une entité juridique distincte. Enregistrement du nom Mirova sous le numéro : 53431077W. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

**A Hong Kong :** Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

**En Australie :** Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

**En Nouvelle-Zélande :** Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

**En Colombie :** Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

**En Amérique latine :** Fourni par Natixis Investment Managers International.

**Au Chili :** Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

**Au Mexique :** Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

**En Uruguay :** Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne n° 18627.

**Au Brésil :** Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions. Il appartient à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts d'actions de fonds ou de services d'investissement tiers à ses clients soient conformes au droit national applicable.

La fourniture de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans celui-ci ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions du ou des gérants de portefeuille à la date indiquée. Ils sont susceptibles d'être modifiés, de même que les actifs du portefeuille et les caractéristiques indiquées. Il ne peut être garanti que les évolutions refléteront les prévisions indiquées dans le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. Bien que Natixis Investment Managers estime que les informations fournies dans ce document sont fiables, y compris celles provenant de tiers, elle ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité desdites informations. Ne peut être redistribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.